

Avignon : ouverture d'un centre de vaccination au château de la Barbière

La Ville d'Avignon ouvre un centre de vaccination au château de la Barbière à partir du lundi 1^{er} mars. Objectif : accompagner les seniors les plus fragiles.

L'initiative, menée en partenariat avec la Préfecture et l'Agence régionale de santé (ARS), est pilotée par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). Le nouveau centre de vaccination sera donc opérationnel à partir du 1^{er} mars au château de la Barbière situé 8 avenue du Roi Soleil. Un tiers des rendez-vous proposés aux plus de 75 ans via la plateforme Doctolib sont pré-réservés pour les seniors identifiés par la Ville comme les plus fragiles et les plus isolés soit 400 créneaux sur les trois semaines à venir.

Protéger les plus de 75 ans jugées les plus fragiles

Pour cela, la Cellule Seniors de la municipalité d'Avignon a prendra contact avec les personnes avignonnaises de plus de 75 ans jugées les plus fragiles et non encore vaccinées pour leur proposer de se faire vacciner sur un créneau horaire précis et, avec leur accord, les inscrire via un accès dédié, leur assurant ainsi un rendez-vous pour la première injection ainsi que pour la seconde (28 jours après).

« Elle s'assurera également du transport des seniors rencontrant d'importants problèmes de mobilité et ne disposant pas de moyens de transport personnel grâce à la mise en place d'un service de navette gratuit entre leur domicile et le centre de vaccination, explique la Ville. L'opération sera renouvelée chaque semaine et le nombre de créneaux évoluera proportionnellement à celui des vaccins reçus par le centre. »

160 créneaux par semaine

La première semaine, le centre de vaccination sera ouvert les lundi, mardi, mercredi et jeudi après-midi. Les semaines suivantes, il ouvrira ses portes les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 17h, ainsi que les vendredi et samedi matins.

En tout, 84 créneaux de vaccination seront ouverts pour la Cellule Seniors lors de la première semaine de mars sur les après-midi du mardi 2 et mercredi 3, de 13h à 17h. Les semaines suivantes, trois demijournées proposeront un total de 160 créneaux par semaine : les mardi et mercredi après-midi de 13h à 17h et le vendredi matin de 9h à 11h30.





La foire d'Avignon annulée pour la 2e année consécutive



Prévue initialement du 16 au 18 avril prochain, la 98^e foire d'Avignon vient d'être annulée.

- « Dans un contexte sanitaire toujours incertain et dans un évident souci de préservation de la santé de tous, participants et visiteurs, il s'avère actuellement impossible d'assurer l'organisation de l'édition 2021 de la foire dans des conditions optimales », regrette Avignon tourisme en charge de la tenue de cette manifestation qui se déroule chaque printemps au parc des expositions situé dans la zone d'Agroparc.
- « Avignon tourisme espère pouvoir vous accueillir à nouveau cet événement en 2022 pour une nouvelle édition, autour d'un nouveau concept sur lequel les équipes sont d'ores et déjà en train de réfléchir activement », annoncent les organisateurs.

16 000 visiteurs en 2019





La dernière édition de la foire d'Avignon c'est donc tenue en 2019. A cette occasion, elle avait accueilli 16 000 personnes venus découvrir près de 200 exposants et assister aux différentes animations proposées dans les 7 halls du parc. Une fréquentation en hausse de 9 % par rapport à l'année précédente.

Depuis 2013, l'événement organisé par Avignon Tourisme est proposé dans un format plus resserré (4 jours contre une semaine auparavant) et son accès est devenu désormais gratuit.

Ville idéale : les Millénials plébiscitent Avignon



Selon une <u>étude BVA</u> réalisée pour le compte du groupe <u>NGE</u> basé à Saint-Etienne-du-Grès à côté de Tarascon, Avignon figure dans le top 20 des villes préférées de France pour la



génération des Millénials.

La cité de papes apparaît ainsi en 11° place, ex-aequo avec Strasbourg, Lille, Toulon et Brest, dans ce classement établi à partir de critères comme le respect de l'environnement (44% des priorités), la sécurité (26%), l'accessibilité des logements (29%), les économies d'énergies (24%), l'accès aux loisirs (20%) ou bien encore les lieux de partage et de convivialité (18%) ainsi que les transports doux, collectifs ou partagés (17%).

Autant de domaines fondamentaux pour cette génération des 20 à 35 ans dans lesquels les villes du Sud font carton plein. En effet, Bordeaux figure en tête de ce classement devant Aix-en-Provence (2°), Montpellier (5°), Toulouse (6°), Nice (7°), Marseille (10°), Nîmes (18°) et Perpignan (19°).

Autres critères d'attractivité de cette classe d'âge des personnes nées entre 1985 et 2000 appelées aussi génération Y, cette ville rêvée doit aussi privilégier la mixité des espaces de vie, faciliter la création d'emploi et disposer d'une activité commerciale dynamique.

Groupe de BTP provençal

Pour NGE (Nouvelles générations d'entrepreneurs), la réalisation de ce sondage s'inscrit dans la poursuite de sa stratégie de développement de nouvelles activités « qui rendent les villes, les collectivités et les territoires plus attractifs et résilients ».

Le groupe de BTP provençal, qui vient d'être retenu par Vinci autoroutes pour mener l'élargissement de l'A57 à Toulon, participe à la construction des grandes infrastructures et à des projets urbains ou de proximité en France et dans 16 pays à l'international. NGE compte 13 500 collaborateurs et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'Euros.

Très active en matière de recrutement (plus de 2 500 embauches par an), cette société détenue à 80% par ses dirigeants et ses salariés, entend anticiper les mutations de son secteur d'activité.

Un outil baptisé NGE immobilier

Pour cela, elle dispose notamment d'une structure appelée NGE Immobilier qui propose aux territoires des possibilités de co-programmation sur-mesure pour décliner leurs ambitions urbaines en s'appuyant sur les expertises techniques et financières du groupe NGE.

« Les élus, les propriétaires fonciers, les aménageurs et les grands utilisateurs sont en quête de réponses et de solutions cousues-main réalisées par des acteurs attentifs aux besoins de toutes les parties prenantes, explique <u>David Taglioni, directeur général de NGE Immobilier</u>. Fort de l'ancrage territorial du groupe, NGE Immobilier est idéalement placé pour concevoir et développer des projets qui privilégient la mixité des usages, les services, l'inclusion et la flexibilité. Nous n'avons pas de produits sur étagères, ce que nous voulons, c'est proposer des projets exclusifs. Nous sommes avant tout des promoteurs d'usages pour des produits urbains durables. »

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes

C'est avec la même philosophie de proximité que NGE s'implique également pour les jeunes éloignés de l'emploi. Le groupe dont le siège se trouve au parc d'activités de Laurade vient ainsi de signer avec le Service militaire volontaire (SMV) une convention de partenariat pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi.

L'accompagnement vers l'emploi de ces jeunes passe notamment par des parcours de formation élaborés



par 'Plate Forme', l'école de NGE, première école interne du BTP reconnue Centre de formation pour les apprentis (CFA) depuis 2019.

« Cette convention de partenariat avec le SMV va nous permettre d'allier nos forces pour aider les jeunes à rejoindre le chemin de l'emploi, précise <u>Bruno Pavie, directeur des ressources humaines de NGE</u>. Notre groupe est depuis longtemps investi dans des dispositifs d'intégration avec un corps tutoral important et une culture de formation très ancrée. Nous aurons à cœur de faire découvrir et aimer nos métiers aux jeunes que nous accueillerons. »

Ile de la Barthelasse à Avignon, Bienvenue à la micro-ferme urbaine & biologique

Le mouvement agriculturel est lancé! Damien, Valentin & Poppie la petite chienne proposent de vous accueillir au cœur de la Barthelasse à Avignon, autour de jardins familiaux et de planches maraîchères en agroforesterie. Les activités sont ouvertes toute l'année selon les horaires du soleil et dans le cadre des règles sanitaires de la Covid 19, avec masque et distanciation sociale.

Les jardins familiaux

Planches maraîchères de 30 m de long - Adhésion : 200€ / an (68€ après déduction fiscale). Irrigation au goutte à goutte et entretien des passe-pieds effectués par notre équipe d'avril à septembre. Règlement intérieur et Bulletin d'adhésion.

Adopte une poule! De Mars à Novembre

Vous êtes l'heureux propriétaire d'une poule qui coule des jours heureux à la ferme. Pour 150€, bénéficiez de 6 œufs/semaine et d'une poule (sur pieds ou au pot prête à cuisiner en fin de saison. Contrat d'engagement solidaire.

O'Kilo d'Avril à Novembre

Libre-service de légumes bio à la ferme pour 4€/kg. Récoltez, pesez et payez vos légumes en toute autonomie. Une sélection de saison qui vous correspond!

Du champ bio à l'assiette en juillet, août et septembre

Venez passer une matinée avec nous... De la récolte à la dégustation, il n'y a qu'un pas! Animation payante avec inscription obligatoire. Au programme : accueil des participants à la ferme autour d'un petit-déjeuner. 9h30 : discussion autour de l'autonomie énergétique et alimentaire. 10h30 visite de la micro-ferme et présentation du parcours de création. 11h atelier maraîchage et récolte des légumes.



12h30 repas partagé. 14h départ des participants. La matinée se fait en compagnie d'un maraîcher bio.

Les infos pratiques

<u>Ferme agriculturelle</u>. Chemin de la projette, Ile de la Barthelasse à Avignon. 06 74 78 37 35. <u>contact@surikat.co</u> & <u>www.facebook.com/surikatproduction</u>. <u>Siège Aprova, 17 ter impasse Pignotte à Avignon</u>. En 2019, après une année (un cycle) d'expérience, Damien a écrit <u>un livret</u> retraçant avec minutie son expérience.

© surikat

CPME 84, La perte d'exploitation ou comment protéger votre activité ?

24 juillet 2024 |



Ecrit par le 24 juillet 2024



La <u>CPME Vaucluse</u> (Confédération des petites et moyennes entreprises) propose, jeudi 25 février de 8h30 à 10h30, <u>un petit déjeuner d'information</u> sur le thème : 'La perte d'exploitation ou comment protéger votre activité ?' Il y sera question de 'Protéger ses marges en cas de fermeture suite à sinistre' et 'dans quels cas' ; 'Les incidences de la crise sanitaire et l'évolution de l'assurance' ; 'Cybercriminalité, effet secondaire de la crise ?' 'Comment se protéger ?'

Exécution des contrats

Cette rencontre sera aussi l'occasion de traiter la force majeure dans l'exécution des contrats dans un contexte sanitaire en rappelant les principes généraux de la force majeure et en faisant le tour de l'actualité jurisprudentielle en la matière.

Prévention des difficultés de l'entreprise

Un rappel sera également effectué sur les principes généraux en matière de prévention de difficultés de l'entreprise et en rappelant les outils mis à la disposition par le gouvernement pour aider les entreprises depuis le début de la crise de la Covid 19.



Les infos pratiques

La rencontre aura lieu ce jeudi 25 février de 8h30 à 10h30, hôtel Ibis styles Avignon Sud, 2 968 avenue de l'Amandier à Avignon. Elle sera animée par Pascal Paume, responsable commercial des entreprises 84 et 13 Groupama Méditerranée et maîtres Catherine Py et Luc Droulez du cabinet Fidal.

Sncf: très régulière...ment en retard

Champion de la mobilité durable et des territoires. Voilà ce que voudrait être la Sncf. Il faudrait « verdir le matériel roulant » et ne plus utiliser de motrices Diesel dans les 10 ans sur un réseau régional peu étendu (1300 kilomètres exploités), peu utilisé, mal électrifié (47%) et ancien, nécessitant 90M€ de frais de maintenance par an et 200M€ cette année pour moderniser » des installations à bout de souffle.

Il faudrait être au service des trains du quotidien – et pas seulement ceux qui roulent à grande vitesse sur moins de 250 kilomètre de voies – en réussissant enfin la relance du fret dont la part de marché dans le monde du transport n'a jamais été aussi faible (9%).

Il faudrait être à l'heure pour amener la quasi totalité des trains à quai (95% en 2025 nous promet-on) et enfin dans les temps pour accomplir cette ambition de champion prévue pour 2030.

Les enjeux de notre territoire

Karim Touati, le nouveau directeur territorial de Sncf réseau en Provence-Alpes-Côte-d'Azur a donc du boulot pour apporter la preuve « du rôle essentiel que le transport ferroviaire est appelé à jouer » au travers d'un plan de reconquête promis par l'Etat, aujourd'hui par Jean Castex et hier par Lionel Jospin... Dans notre région, les sujets concernant le Vaucluse portent sur « un réseau structurant qui s'étend d'Avignon à Marseille, comprenant la ligne à grande vitesse Méditerranée, la ligne historique PLM et des itinéraires de détournement dont l'enjeu est de pouvoir combiner les trafics voyageurs et fret ».

S'agissant des voyageurs, deux projets sont en cours, de même nature : les pôles d'échanges multimodaux (PEM) permettant un meilleur accès aux gares pour les piétons et les vélos, une valorisation du patrimoine bâti et de leurs abords pour créer de nouveaux espaces urbains plus agréables et



fonctionnels.

La livraison du PEM d'Orange (12M€) aura lieu en 2022 ; celle du PEM d'Avignon-centre (15M€) est prévue pour 2023, réunissant la gare ferroviaire et routière ainsi que le pôle Kennedy dans un ensemble architectural unique pour connecter trains, bus, BHNS (Bus à haut niveau de service), tramway, cars interurbains en ouvrant des places de parking pour les vélos et 'l'autopartage'.

La particularité de ces projets tient au financement. Faisant largement appel aux collectivités puisque la Sncf ne met au pot qu'à hauteur d'environ 10%, les acteurs en présence ont intérêt à coordonner leur offre en ayant l'œil sur le retour sur investissement de l'opération.

La région, locomotive de '1001 gares'

Ce renouvellement des gares ne délaisse pas la ruralité. Lancé en juin 2019, le programme '1001 gares' relance l'activité et la présence humaine au cœur ces lieux automatisés, aujourd'hui peuplés de locaux vacants. Ils sont désormais ouverts à la location à tous les porteurs de projets qui veulent apporter aux voyageurs des commodités ou proposer des offres commerciales.

Près de 8 000m² sont disponibles en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tête des régions française avec une quinzaine de projets réalisés ou en cours d'installation : épicerie 'bio', hébergements temporaires, salle de sport, location de voitures, etc.

Voici la liste des gares concernées par le programme dans le Vaucluse : Pertuis (174m² disponibles), Avignon Centre (172m²), Thor (182m² en cours d'attribution), Bédarrides (212m²). Un cabinet d'ostéopathe à Entraigues sur la Sorque va ouvrir prochainement.

Le serpent de terre s'allonge

S'agissant du fret, la situation est moins claire. L'argent manque.

Un gros projet d'infrastructure (80M€) avait été envisagé sur le site d'Avignon-Courtine. Une installation tri modale (rail, route, fleuve) – la première du genre en Paca – avait même fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), Les Voies Navigables de France (VNF), la DREAL, le conseil régional et départemental et la commune d'Avignon. « Sncf réseau remplissait dans ce cadre son rôle d'expertise ferroviaire fournissant certaines études techniques permettant d'estimer les travaux à réaliser. Sncf réseau n'est pas porteur de ce projet qui semble en attente pour le moment » explique sobrement la direction.

« Les opérations ferroviaires de d'Avignon-Champfleury nous font gagner de l'argent. »

Et pour cause : « les opérations ferroviaires de d'Avignon-Champfleury nous font gagner de l'argent, ce qui est conforme à nos obligations statutaires. Sur ce projet nous ne serions pas moteurs », indiquait déjà l'ancien patron du réseau ferré régional en 2018.

Actuellement, Champfleury fait néanmoins l'objet d'un projet d'extension « nécessaire » pour faire des gains de capacité en matière de transport de fret combiné (conteneurs). Avec 85 000 'boîtes' par an il s'agit d'un des sites les plus importants en France, relié au port de Marseille. « Ce projet étant en phase d'émergence, les toutes premières études sont en cours ; nous n'avons pas plus de détail à ce stade ». Il



fait cependant partie des objectifs des entreprises de fret réunies dans la 'coalition' dite '4F' (Fret ferroviaire français du futur) et d'un protocole signé entre le conseil régional et la Dreal en vue du prochain Contrat de plan.

Le serpent de mer s'allonge, car l'infrastructure est loin d'être adaptée ou développée pour faire concurrence à la route, épargnée jusqu'alors par les écotaxes. Rappelons qu'en 10 ans, le nombre d'installations terminales embranchées (ITE), raccordant directement au réseau les clients chargeurs ferroviaires, a été divisé par deux dans la région. « Nous sommes bien évidemment à l'écoute de tous les industriels qui souhaiteraient mener à bien ce type de projet pour les accompagner à toutes les étapes de sa mise en œuvre ».

Agenda : A noter l'interruption totale des circulations ferroviaires entre Avignon centre et Miramas, via Arles les vendredi 14 et samedi 15 mai 2021.



La mise en service du PEM (Pôle d'échange multimodal) d'Avignon-centre (15M€) est annoncée pour 2023.



(Vidéo) Dessinateurs de presse muselés ? Réplique avec La torche 2.0



C'est une 1^{ère}dans le monde, La Torche 2.0 propose des dessins de presse légendés de minitextes sur une appli mobile et ignore les réseaux sociaux.

Un dessin par jour

La Torche journal satirique suisse a créé, en 2017, La Torche 2.0 qui vient de fouler le sol français avec une armada de 10 dessinateurs, proposant dessin quotidien et texte léendé sur une appli mobile pour smartphone, tablette et ordinateur. Le dessin satirique, en lien avec l'actualité, est accessible sur abonnement pour 3€ par mois soit 30€ par an. Enfin, les 365 dessins inédits ne seront pas partagés sur les réseaux sociaux.

Le propos de la Torche 2.0 ?

Parler de l'actualité locale et régionale. Après un 1^{er} essai confirmé pour cause de succès dans le Jura suisse, <u>La Torche 2.0</u> vise la France, le Canada et le Maghreb. La charte de déontologie ? Laisser aux dessinateurs de presse leur liberté. Pourquoi ? Parce que depuis les attentats de Charlie hebdo la liberté de la presse a grise mine muselée par un 'politiquement correct' de plus en plus prégnant, véhiculé notamment par les réseaux sociaux.

Autre problématique?





« Les dessinateurs de presse disposent de peu de supports où publier leurs dessins relatent les professionnels. L'intérêt ? Publier local car le dessin de presse est peu exportable et s'adresse aux gens du crus concernés par l'information, par ailleurs ils sont sensibles à la signature du dessinateur local. Une réaction aussi face aux rédactions qui se vident de leurs journalistes comme autant de points de vue qui disparaissent particulièrement sur l'information locale». La mission est donc de restaurer les canaux et de porter un regard et une parole libre sur l'actu.

L'idée?

Elle vient de <u>Luc Schindelholz</u>, ancien chef de service de la municipalité de Delémont -et cousin du grand dessinateur de presse Patrick Chapatte collaborateur de Der Spiegel, le Temps, Neue Zürcher Zeitung, le Canard enchaîné, le Boston globe, The New York Times, Courrier international- journaliste helvète et fondateur du journal satirique La Torche « qui introduit l'idée d'allumer le feu, d'éclairer mais aussi se prendre 'une baffe' en argot. Le média proposera en temps réel des caricatures, des dessins légendés de petits textes diffusés en temps réel sur leur smartphone. » 'Proche, indépendant et piquant', le média veut assurer son indépendance via le crowdfunding sous forme d'abonnement.

L'affaire du Monde

L'affaire qui a secoué le monde des dessinateurs de presse ? <u>Les pingouins</u> de Xavier Gorce pour son dessin sur l'inceste très commenté sur les réseaux sociaux avant que Le Monde ne se répande en excuses s'adressant en ces termes à ses lecteurs : «Le Monde tient à s'excuser de cette erreur auprès des lectrices et lecteurs qui ont pu être choqués.» avec pour effet collatéral la démission immédiate du dessinateur.

Dans le détail

Les faits : en janvier 2021, la directrice de la rédaction du Monde Caroline Monnot présente ses excuses pour avoir publié un dessin de Xavier Gorce pouvant « être lu comme une relativisation de la gravité des faits d'inceste, en des termes déplacés vis-à-vis des victimes et des personnes transgenres». Après 18 ans de collaboration, Xavier Gorce annonce qu'il quitte la rédaction en déclarant que «la liberté ne se négocie pas» et déplore la pression des militants des réseaux sociaux.

Wingz,

Wingz, le dessinateur humoristique de l'Echo du mardi fait partie des 10 artistes qui collaborent à La Torche 2.0. «Lorsque nous (les dessinateurs de presse) avons été contactés par Luc Schindelholz (le patron de la Torche 2.0), nous avons répondu immédiatement oui, relaie Wingz, collaborateur, entre autres, de l'Echo du mardi, d'autant que la formule est totalement inédite. On reste dans notre cœur de métier : le dessin d'actualité. C'est la même chose que de travailler pour un journal. Nous nous sommes répartis les jours où chacun d'entre nous intervient. Le dessin est accompagné d'un petit texte explicatif sur l'actu. Le dessinateur est rémunéré pour le dessin qu'il publie, financement possible grâce au paiement de l'abonnement via l'application. Ce qui est important ? Que cette plateforme s'adresse à tout le monde et notamment aux jeunes qui ne lisent pas la presse papier. Ça leur permet de suivre nos dessins.»

Les réseaux sociaux



«Nous, dessinateurs, publions aussi sur les réseaux sociaux mais le truc c'est qu'on n'est pas libres, raconte Wingz. Il suffit que l'on soit dénoncé par quelqu'un pour que le compte soit suspendu ou supprimé. Ca été le cas de Xavier Gorce (dessinateur satirique au Monde) lorsqu'il est intervenu sur le thème de l'inceste. Les gens ne comprennent pas forcément le second degré ou la caricature. Cela déclenche des polémiques terribles. Au final le dessinateur se fait au mieux suspendre ou, au pire, bannir du réseau social, alors que le dessin voulait plutôt dénoncer le thème. Le fait de dénoncer peut induire d'être 'blacklisté' au motif d'être incompris... Pour cause d'un mot un peu vulgaire. C'est pareil que pour Charlie Hebdo: il s'agit qu'il y ait un dessin avec un peu de sang, de sexe... Je ne sais pas ce qu'il y a derrière, modérateur humain, algorithme? La suspension de compte est immédiate... Dans tous les cas nous sommes face à une censure humaine ou 'mécanique'.»

Finalement

Le projet est peut-être de rendre « à la France, le pays de la satire » (dixit Luc Schindelholz), ses lettres de noblesse avec, pour objectif, de conquérir le marché français du dessin de presse humoristique mais aussi et surtout de lutter contre la censure, la bienséance et le politiquement correct.

Les dessinateurs de La Torche 2.0

Outre <u>Wingz</u> les 10 dessinateurs à la plume bien affûtée sont Camille Besse (ex Charlie Hebdo, Causette, l'Humanité, Marianne, Le Pèlerin), <u>Fred Deligne</u>, <u>Xavier Delucq</u>, <u>Jim Giemsi</u>, <u>Dominique Goubelle</u>, <u>Pascal Gros, Man Lapert</u>, et <u>Marc Large</u>, <u>Gilles Lasserpe</u>.

Campagne de financement

Une campagne de financement participatif a été lancée sur <u>Ulule</u>. 30 000€ sont nécessaires pour lancer le projet qui pourrait naître ce printemps et assurer six mois de fonctionnement avec des dessins payés au tarif syndical. Après <u>Patrick Chappatte</u>, le parrain de La Torche 2.0 est Didier Super.

Agroparc : GSE réalise le nouveau siège de Claranor

24 juillet 2024 |



Ecrit par le 24 juillet 2024



Claranor, le spécialiste avignonnais de la stérilisation d'emballage grâce à un procédé innovant de lumière pulsée, va se doter d'un nouveau siège répondant aux nouvelles problématiques environnementales réalisé par le groupe GSE.

Le groupe avignonnais <u>GSE</u> vient de lancer la construction du nouveau siège de <u>Claranor</u>. Imaginé par l'agence <u>Apside Architecture</u> basée à Valence, ce projet d'une surface totale de 1 800m² conçu comme un bâtiment respectueux de l'environnement propose un espace de 873m² en rez-de-chaussée destiné à la production et un étage de bureaux de 927m². Ce bâtiment possèdera également un parking en sous-sol, une terrasse et un parc de panneaux photovoltaïques de 300m².

Toujours implanté dans la zone d'Agroparc à Avignon, où Claranor est déjà installée chemin de la Rollande, ce nouveau bâtiment de type 'Cecodia' (un concept d'édifices tertiaires écologiques, économiques et confortables lancé par GSE en 2009) intègre des matériaux biosourcés répondant aux problématiques environnementales tout en étant adapté à la croissance de l'entreprise.

A peine commencé, déjà récompensé

A peine débuté, le nouveau siège a déjà obtenu le certificat 'BDM (Bâtiment durable méditerranéen) niveau Argent phase conception'. Une confirmation de la labellisation définitive est ensuite prévue en fin



de chantier. « Une belle distinction qui récompense les choix réalisés notamment en termes de matériaux plus écologiques et la gestion du confort thermique, explique GSE. Le projet vise en plus un niveau E3C1 (réduction et compensation des consommations énergétiques par la production d'énergies renouvelables et réduction de l'impact carbone). »

Spécialiste de la stérilisation écologique

Créée en 2004, la société Claranor va consacrer 3M€ à la réalisation de ce nouveau siège qui devrait être opérationnel avant la fin de l'année. L'entreprise dirigée par <u>Christophe Riedel</u> développe pour les industriels un procédé de stérilisation par lumière pulsée via un flash de lumière intense de 0,3 milliseconde détruisant instantanément les micro-organismes de surface.

L'entreprise conçoit et produit ainsi des équipements de stérilisation d'emballages pour les grands groupes de l'industrie agroalimentaire. En 2020, 450 machines de stérilisation d'emballage Claranor sont en fonctionnement dans le monde, principalement dans les industries des boissons et produits laitiers. Depuis 2018, Claranor est également présent auprès des industries pharmaceutiques et cosmétiques. La société avignonnaises compte plus d'une trentaine de salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 4,33M€ en 2019.

18 millions de m² de locaux pour les entreprises pour GSE

Pour sa part, le groupe GSE fondée en 1976 par deux frères architectes Jean-Pierre et Michel Hugues, est spécialisé dans la conception de projets clés en main. L'entreprise passée début 2019 sous le pavillon du groupe de construction allemand Goldbeck est aujourd'hui dirigé par Roland Paul. Depuis sa création, GSE a réalisé 18 millions de m² d'immobilier pour les entreprises.

La société vauclusienne compte plus de 450 collaborateurs répartis dans 12 implantations en France dont environ 140 travaillent au sein de son siège vauclusien. Le groupe, aussi présent dans 7 autres pays européens ainsi qu'en Chine depuis 23 ans, a réalisé un chiffre d'affaires de 554M€ en 2019.

Tout récemment, GSE a remporté <u>le grand prix du Simi 2020</u> (Salon de l'immobilier d'entreprise) dans la catégorie 'immobilier logistique' pour la réalisation du centre de conservation 'Arts' situé dans la zone aéroportuaire du Bourget en Seine-Saint-Denis.





Avignon : Cécile Helle choisit l'outil d'Anne Hidalgo pour revitaliser le commerce de proximité

La <u>ville d'Avignon</u> vient de retenir une SEM (Société d'économie mixte) de la Ville de Paris, la <u>Semaest</u> (Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires), afin de l'accompagner dans la préfiguration de sa future Foncière de commerce. Ce nouvel outil de service public devra permettre à la commune de réactiver les axes marchands en difficulté, de diversifier les secteurs touristiques, de soutenir les 'polarités des faubourgs' et de réguler le marché d'immobilier commercial.

Un outil d'action publique volontariste





« Face aux enjeux de redynamisation commerciale du centre-ville et dans le cadre de son plan de relance post-Covid, la Ville d'Avignon a décidé la mise en place d'une 'Foncière commerce', explique Cécile Helle, maire de la cité des papes. Le but de la création de cet outil est de se donner les moyens d'une action publique volontariste sur les secteurs qui en ont le plus besoin et sur lesquels les opérateurs économiques ne vont pas spontanément. »

« Renforcer la lutte contre la vacance commerciale. »

« La vocation de la Foncière commerce est en effet de maîtriser des locaux commerciaux afin de pouvoir y réaliser les travaux nécessaires et de proposer des loyers en adéquation avec le marché voire incitatifs pour redynamiser l'attractivité commerciale de certains secteurs », poursuit le maire.

Le dispositif vise ainsi à renforcer la lutte contre la vacance commerciale, organiser et déterminer au mieux la nature des implantations commerciales, adapter l'offre immobilière aux nouveaux concepts commerciaux et réintroduire de la diversité commerciale ainsi que d'agir sur les niveaux des loyers commerciaux du marché.

Opérationnelle fin 2021

Dans premier temps, une étude préalable va être lancée visant à établir un diagnostic immobilier, visant à définir la stratégie d'intervention et le modèle économique de la future Foncière commerce.

« L'objectif est que la Foncière soit opérationnelle fin 2021, poursuit Cécile Helle. Un budget de 1M€ est dédié par la Ville à cette opération dans le cadre du Plan de Relance. Cette somme doit s'entendre comme une 'mise de fonds' destinée à l'amorçage du projet et susceptible de produire un effet levier auprès d'autres partenaires institutionnels (Banque des Territoires notamment), considérant qu'à terme la Foncière a vocation à trouver un modèle économique équilibré grâce aux recettes de location et de cession. »

« Un budget de 1M€. »

Ensuite, les rues ciblées en priorité seront déterminées en fonction des résultats du diagnostic immobilier et des impératifs liés à la recherche d'un modèle économique pérenne. Les axes de travail pressentis devraient viser à conforter les axes dynamiques ou redynamisés de l'Intramuros, accompagner les opérations d'aménagement public en intramuros, travailler et questionner les axes en difficulté, redynamiser les axes stratégiques (notamment Saint-Ruf et Monclar) ainsi que de conforter les polarités commerciale en Extramuros.



Le spécialiste de la revitalisation commerciale

Dirigée par <u>Emmanuelle Hoss</u> depuis 2017, la Semaest est spécialisée dans la revitalisation du commerce et de l'artisanat de proximité. A ce titre, elle a développé une expertise unique en matière de développement économique local. Grâce à son action, plus 650 locaux ont été réaffectés pour accueillir des commerçants et artisans indépendants.

« La Semaest favorise l'émergence d'une nouvelle économie de proximité et agit au quotidien en faveur de concepts innovants, porteurs de sens, de lien social et d'emploi local, mêlant savoir-faire traditionnels, commerces de bouche, culture, artisanat, métiers de création, espaces de co-working, économie sociale et solidaire, entreprises culturelles, design... », explique la Semaest dont l'action a permis de créer 1 500 emplois ainsi que de dédiés 16 200 m2 de locaux à l'artisanat à Paris et dans la région parisienne.

Créée en 1983 sous le nom initial de Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du secteur Chalon, elle devient la Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est de Paris en 1987 avant d'être définitivement dénommée Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires.